



Déclaration Liminaire du CTL du 10 avril 2018

Monsieur le Président,

Nous sommes le 10 avril 2018, toujours sans l'attendre, le projet ASR 2019 (Adaptation des Structures et du Réseau) n'est toujours ni annoncé ni présenté en CTL. Pourtant, aucune période de réserve n'est là pour entraver la communication vers les collectivités, vers les représentants des personnels ou les personnels eux-mêmes. Votre projet est bouclé, les services touchés attendaient une réponse courant mars et toujours RIEN !

Les optimistes, comme vous Monsieur le Président, pourraient le vendre comme une posture de recul de l'administration face au succès du mouvement social du 22 mars 2018. Pour les combatifs, comme SOLIDAIRES Finances Publiques, nous pourrions le prendre pour une esquive de la DG pour ne pas jeter de l'huile sur le feu de notre administration en cette période de mouvance sociale...

Des Directeurs ont déjà annoncé leur projet et leur vision de leur département pour les années à venir ! (Maine et Loire 13 février 2018 M DERRAC)

La DGFIP, au-delà de ces restructurations visibles ou invisibles, est en pleine mutation quant à ses missions à venir, quant à la gestion de ses personnels, tout cela s'inscrivant dans la transformation de la Fonction Publique et des Services Publics rendus, voulue par nos gouvernants dans le cadre du projet Action Publique 2022.

Depuis plusieurs années maintenant, notre administration s'évertue à éloigner ses usagers de ses services. Une réduction des ouvertures aux publics qui nous fait passer pour des fainéants, des obligations de démarches en ligne (paiement et déclaration) qui pénalisent une partie de la population et l'interrogent quant à ses devoirs fiscaux et, depuis peu, si un contribuable souhaite venir ou interroger nos services, **une seule réponse : ne venez pas, la réponse est ailleurs !**

Un objectif précis, qui n'est malheureusement pas la recherche d'efficacité, mais bien la justification des suppressions d'emplois qui nous frappent chaque année.

Pourtant, malgré des données tronquées, et un bilan incomplet, un constat indéniable : la réception continue d'augmenter et évolue dans nos services impliquant une surcharge de travail tout au long de l'année pour nos collègues.

Ces mêmes collègues attendent donc une écoute attentive de leur propre situation : un congé, un temps partiel, une demande de mutation, un recours, une question sur leur rémunération ou leur frais de déplacement ou encore des situations plus complexes... Cela, ils le trouvent encore aujourd'hui auprès des collègues de proximités des services RH.

Mais cela, l'administration est aussi en train de le transformer avec une gestion de l'humain de plus en plus éloignée des agents qui en ont besoin. Une gestion ministérielle voire au-delà dans un avenir proche. Avec là un réel risque de perte de sens de la mission tant pour les personnels que pour les gestionnaires. Aujourd'hui, Monsieur le Président, vous nous présentez le fonctionnement du CSRH d'Arras et l'introduction de la nouvelle application de gestion des ressources humaines SIRHIUS. Le triste constat des éléments énoncés.

Et pour ajouter au mal-être une formation initiale assassinée : la réforme annoncée par la Direction Générale de la formation initiale et qui s'appliquera dès septembre 2018 aux A stagiaires met les agents en danger :

- par l'enfermement de l'agent dans un bloc fonctionnel réducteur ce qui conduira inévitablement à des blocages de carrière et à une réduction de la mobilité fonctionnelle choisie ;
- et par la perte de compétence de la population DGFIP en matière de connaissances génériques et techniques et de compréhension des chaînes de travail ce qui risquera d'entraîner une dégradation et un rétrécissement du service rendu au public...

N'oublions pas qu'un agent mal formé, mal soutenu est un agent qui se met en danger et qui est mis en danger.

Monsieur le Président,

Pouvez-vous nous donner votre sentiment sur ces changements ? Changements qui, année après année, sont ressentis comme trop rapides et dans le mauvais sens par l'ensemble des agents de la DGFIP ! Notre administration est à un carrefour de son avenir et les agents sont inquiets de le traverser.

Monsieur le Président,

Dans un cadre très local, même pas un mois après avoir eu une présentation en CTL du fonctionnement de son service, un responsable de service réussi toujours à éviter la réunion de présentation de la campagne IR/TH animée par la Direction et ce depuis 4 ans maintenant ! Une performance ?!

Monsieur le Président,

Tant que cela ne sera pas résolu, les élus de **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** exigeront, notamment, une équipe de médecine de prévention au complet pour la protection efficace de l'ensemble des personnels de notre ministère dans le département du Pas-de-Calais.

Vos élus **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine PAYEN, Delphine FACON, Sandrine BUQUET (titulaires)

Laurence MOUTIN-LUYAT (suppléantes)

Céline VANDEN-BROECK, Nicolas LEGRAND (expert-es)



En marge de la déclaration liminaire **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** regrette qu'encre une fois l'avis du CHS-CT du 10 janvier 2018 n'ait pas été adressé aux élus lors de l'envoi des documents de travail. Ce document quand il existe en amont du CTL doit être adressé aux membres du CTL afin d'éclairer les débats.

Enfin, à la lecture de l'article 34 du règlement intérieur du CTL le point 3, mise en œuvre de l'application SIRHIUS, devrait être soumis pour avis aux membres du CTL et non pour information. **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** s'étonne du choix fait par la Direction.